

COMMUNE DE PARENTIS EN BORN

LOTISSEMENT

"LES JARDINS D'ANTOINE"

PLAN DE COMPOSITION

Echelle : 1/500

Surface totale :	13 707m ²
Surface lotie :	8 232 m ²
Surface esp.verts :	3 015m ²
Surface voirie :	2 460 m ²

L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF REMBT ou CGV, ou des bornes pavillonnaires FT sur les lots.

Les clôtures, la végétation, les arbres, les arbustes, les chemins, les constructions présentes sur les propriétés voisines, les fenêtres ainsi que leurs appuis, les portes, ouvertures, jours, vues, les débords de toitures, les gouttières, les descentes d'eaux pluviales, ainsi que les servitudes qui pourraient leur être associées, ne sont pas définis sur le plan.

Les canalisations, ouvrages et réseaux, ainsi que les servitudes qui pourraient leur être associées, ne sont pas définis sur le plan.

Plan établi suivant les limites apparentes qui devront faire l'objet d'un bornage contradictoire. Le nivellement n'est pas rattaché au N.G.F.

 <p>GEOMETRE-EXPERT CORSE/ILE DE FRANCE/GRAND EST</p>	S.C.P. Jérôme GUETTE Géomètre Expert	Dressé le : 29.10.2021
	178, Rue de Bergeron 40160 PARENTIS EN BORN Tel. 05 58 78 41 08 jeromeguette.geometre@gmail.com	Modifié le : 07.02.2022
		Ref: 2660/P



PA4

- Légende :**
-  Arbre existant
 -  Limite cadastrale issue du plan cadastral, non définie contradictoirement
 -  Limite du lotissement
 -  Chaussée et stationnements en béton bitumineux
 -  Trottoirs et entrées en béton bitumineux
 -  Espaces verts
 -  Passage piétons
 -  Clôture
 -  Bandes podotactiles
 -  Conteneur poubelles semi-enterré
 -  Conteneur semi-enterré pour le tri des déchets
 -  Bande inconstructible imposée par le risque incendie de forêt
 -  Zone de "Stationnement du midi"
 -  Point de niveau non rattaché au N.G.F., du terrain naturel avant travaux d'aménagement
 -  Accès pour les véhicules de lutte contre les incendies
 -  Cheminement des véhicules de lutte contre l'incendie
 -  Bande inconstructible imposée par le risque incendie de forêt sur certains lots
 -  Revêtement en béton fibré
 -  Chêne des marais à planter
 -  Arbuste à planter, essences définies en annexe du programme des travaux d'équipement
 -  Pin parasol à planter

